

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n°78/7.1/04-12/17

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	23

Date de la convocation : 27-11-2019

Date de l'affichage : 28-11-2019

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le QUATRE DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :

BUDGET COMMUNE 2019

DM N° 2

Rapporteur : J.SOLEYROL

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

P. CATHALA à P. MAUMEJEAN

V. BONVICINI à J. SOLEYROL

F. LABARUSSIAS à C. BONATO

G. BER à A. BONNET

Absents : P. DEVILLE – S. ROUS – C. BERTINI – N. THEODOSE – A. MOLLUNA – A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. LAURIE

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	0.00 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	0.00 €
022	Dépenses imprévues	-48 800 €			
023	Virement à la section d'investissement	39 000 €			
65	Autres charges de gestion courante	8 000 €			
6574	Subvention de fonctionnement aux asso et autres	8 000 €			
67	Charges exceptionnelles	1 800 €			
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	1 800 €			

	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	39 000 €		RECETTES d'INVESTISSEMENT	39 000 €
	DEPENSES NON AFFECTEES	39 000 €		NON AFFECTEES	39 000 €
2111	Terrains nus	39 000 €	021	Virement de la section de fonctionnement	39 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix

Pour : 18

Contre : 5 : C. BONATO (proc. F. LABARUSSIAS) – A. BONNET (proc. G. BER) – R. BOUTEILLER

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean